MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

BULLETIN
DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 105 (2005), p. 211-227

Olivier Perdu

Hommage d'une princesse saïte à son précepteur.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711219	*Gateway to Africa. Cultural Exchanges Across the Cataracts*	Valentina Gasperini (éd.), Gihane Zaki (éd.), Giuseppe Cecere (éd.)
9782724711264	*La chapelle d'Osiris Ounnefer Neb-djefaou*	Laurent Coulon
9782724711752	*Guide du Caire Islamique*	Hadrien Collet
9782724711660	*Mélanges de l'Institut dominicain d'études orientales 41*	Adrien Candiard (éd.)
9782724711745	*Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE)*	
9782724711271	*Du côté de chez Zeus*	Emmanuel Botte (éd.), Hélène Cuvigny (éd.), Michel Reddé (éd.)
9782724711677	*La Description de l'Égypte*	Paul-Marie Grinevald
9782724711714	*La pensée et la pratique pharmacologiques d'Avicenne*	Sylvie Ayari

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

Hommage d'une princesse saïte à son précepteur

OLIVIER PERDU

Quand les statues privées de temple nous livrent des détails sur les circonstances dans lesquelles elles ont été consacrées, elles permettent généralement d'observer qu'on les doit, comme d'autres monuments dédiés à des particuliers, au fils du propriétaire ou à un élément plus ou moins proche de sa descendance, voire de sa famille au sens large du terme[1] ; éventuellement, les inscriptions vont jusqu'à préciser que le personnage ainsi honoré est alors « dans la nécropole », ce qui ne laisse plus de doute sur le fait qu'il s'agit d'une démonstration de « piété » manifestée après sa disparition[2]. De ce point de vue, un fragment statuaire en possession d'un collectionneur alsacien[3] apporte un témoignage original qui, ne serait-ce qu'à ce titre, mérite d'être présenté[4]. Là n'est cependant pas le seul intérêt du monument, car il implique deux personnalités éminentes, dont une princesse, et concerne en outre une localité qui, en dépit de son importance, n'a livré qu'un nombre relativement limité d'effigies privées. Si on ajoute qu'il relève d'un type peu banal de statue et qu'il est

Collège de France, chaire de civilisation pharaonique. 52, rue du Cardinal Lemoine. F-75231, Paris Cedex 05.

1 Ce sujet est notamment abordé par Ramadan EL-SAYED, dans P. Posener-Kriéger (éd.), *Mélanges Gamal Eddin Mokhtar*, I, *BdE* 97/1, Le Caire, 1985, p. 271-292.

2 Voir G. STEINDORFF, *Catalogue of the Egyptian Sculpture in the Walters Art Gallery*, Baltimore, 1946, pl. CXVII, 176C ; Ramadan EL-SAYED, *Documents relatifs à Saïs et ses divinités, BdE* 69, Le Caire, 1975, p. 156. Des allusions plus explicites encore à ce détail dans J. J. CLÈRE, dans J. Vercoutter (éd.), *Hommages à Serge Sauneron*, I, *BdE* 81, Le Caire, 1979, p. 356-357, et A. SPALINGER, *The Private Feast Lists of Ancient Egypt*, *ÄgAbh* 57, Wiesbaden, 1996, p. 184, pl. IV.

3 L'objet fait partie des multiples curiosités de sa « Wunderkammer » à laquelle son extrême obligeance m'a permis d'avoir accès.

4 L'histoire de cette pièce a pu être reconstituée sur plus d'une vingtaine d'années, sans que cela apporte des informations décisives pour sa compréhension. Le seul détail notable concerne sa prétendue découverte au large des côtes turques, mais il est difficilement vérifiable. Sur des photographies prises en 1983, son flanc gauche conserve néanmoins des traces de concrétions qui pourraient au moins confirmer le fait qu'il a séjourné en mer, couché sur le côté droit.

BIFAO 105 (2005), p. 211-227 Olivier Perdu
Hommage d'une princesse saïte à son précepteur.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

d'autre part assorti d'un « appel aux prêtres » mettant en œuvre des principes graphiques si particuliers qu'ils peuvent dérouter celui qui cherche à en percer le sens, on conviendra qu'il mérite d'autant plus d'attention.

LE MONUMENT [FIG. 1-4]

Celui-ci se résume à un fragment de 23 cm de haut correspondant à la partie médiane d'une statue agenouillée en grauwacke large de 11,3 cm au niveau du bassin. Du personnage ainsi représenté, il conserve le bas du torse avec les restes d'une figure sur le devant, ainsi que les cuisses, les bras, le haut des mains, le talon gauche et le milieu de l'appui auquel il s'adossait[5]. Ce qui subsiste permet de se faire une idée assez précise de son image quand elle était complète. Il était figuré avec les mains à plat sur les cuisses et le corps enveloppé dans un long vêtement, probablement une robe nouée sous la poitrine qui descendait jusqu'aux chevilles[6]. Sa principale particularité tenait à la présence d'une figure momiforme debout sur un socle, qui était directement plaquée contre son torse. Bien que sa partie supérieure ait aujourd'hui disparu, on peut privilégier l'éventualité d'une image d'Osiris. À cette place, on attend en effet la divinité du temple auquel la statue était destinée. Or les inscriptions de son appui dorsal nous indiquent qu'elle devait prendre place dans un sanctuaire osirien, puisqu'elles s'adressent aux personnes qui le fréquentent. En outre, on peut reconnaître dans ce qui pend entre ses cuisses, l'extrémité du sceptre que ce dieu a coutume de serrer entre ses mains avec le fouet.

Ce monument appartient à une catégorie particulière de statues agenouillées qui est apparue dans le courant de la période saïte, au moment où les effigies de ce genre jouissent d'une certaine faveur[7]. On peut la considérer comme une variante d'un modèle bien plus courant où le personnage est accompagné d'une figure, éventuellement insérée dans un naos, qu'il tient entre ses mains, posée sur ses cuisses ou juste devant ses genoux[8]. Ce qui la différencie de cet ensemble est précisément l'absence de tout contact entre la figure et les mains du personnage, celles-ci restant posées à plat sur les cuisses, comme c'est le cas sur les simples statues agenouillées. Comme l'illustre notre exemple, la figure s'appuie alors contre le torse du personnage, sa base venant se caler dans l'angle que dessinent ses cuisses avec le haut de

5 Préservé sur une hauteur de 21 cm environ, il atteint une largeur avoisinant 4,5 cm.

6 Comme l'indique le fait que le fragment ne comporte aucune marque correspondant au bord du vêtement, notamment à la hauteur de la ceinture ; cf. B. V. Bothmer *et al.*, *Egyptian Sculpture of the Late Period*, cat. d'exp., New York, 18 octobre 1960-9 janvier 1961, New York, 1960, p. 75-76. Ce genre de robe est surtout attesté sur les statues debout ; voir, dans ce même ouvrage, les statues n° 63, 64 et 66. Néanmoins, on le trouve aussi sur des statues agenouillées où, comme dans le précédent type statuaire, il peut être porté soit seul, soit combiné avec d'autres pièces d'habillement ; pour chacune de ces possibilités, voir respectivement O. D. Berlev, S. I. Hodjash, *Sculpture of Ancient Egypt in the Collection of the Pushkin State Museum of Fine Arts*, Moscou, 2004, p. 259-260, n° 87, et E. L. B. Terrace, H. G. Fischer, *Treasures of the Cairo Museum*, Londres, 1970, p. 169, qui complète la couverture photographique livrée dans B. V. Bothmer *et al.*, *op. cit.*, pl. 62, fig. 155-157.

7 Cf. O. Perdu, *JEA* 84, 1998, p. 125.

8 Parmi les multiples exemples, on pourra retenir ceux récemment reproduits dans M. E. Cody (éd.), *Egyptian Art. Selected Writings of Bernard V. Bothmer*, Oxford, 2004, p. 268, fig. 16.24, et 273, fig. 16.29.

BIFAO 105 (2005), p. 211-227 Olivier Perdu
Hommage d'une princesse saïte à son précepteur.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

son corps [9]. Telle est la façon dont s'agence l'ensemble, même quand la figure, comme dans le précédent groupe, est intégrée dans un naos [10]. Les exemples demeurent assez peu nombreux, mais on peut leur associer les simples statues agenouillées avec le torse ou le devant du pagne incisé d'une ou plusieurs figures représentées de profil [11]. Comme le rappellent les statues-cubes flanquées d'une image divine sur le devant, la simple gravure est un moyen employé concurremment avec la sculpture pour en matérialiser la présence, sa facilité d'exécution compensant l'effet certes moins spectaculaire du résultat [12].

LES INSCRIPTIONS DU DEVANT [FIG. 5]

L'espace délimité sur le dessus des cuisses par les bras du personnage est parcouru par trois inscriptions verticales dextroverses, une axiale et deux latérales, qui appartiennent à deux textes différents. Le module des hiéroglyphes aide à les distinguer, les plus grands étant réservés au premier qui est aussi le seul à être cerné sur les côtés par deux traits.

Ce premier texte correspond à l'inscription axiale qui commence sous la base de la figure pour s'étendre probablement jusqu'aux genoux du personnage. Contrairement au second, il est incomplet, son déroulement étant vite interrompu par la cassure qui intervient à peu près au milieu des cuisses, coupant net les mains sous la paume. Dans les trois signes préservés, on reconnaît l'amorce d'un titre qui débutait le signalement d'un personnage ne pouvant être que le propriétaire de l'objet. Sur ce type de statue en effet, si une personne doit être mentionnée à cet endroit, c'est avant tout celle pour laquelle le monument a été réalisé [13]. L'emplacement même du texte, bien en évidence au centre du devant, le prédispose certes à servir de légende à l'effigie.

ỉmy-rꜣ mn[…ª…

9 Outre notre objet, on peut citer un autre exemple d'époque saïte dans E. Brunner-Traut, H. Brunner, *Die Ägyptische Sammlung der Universität Tübingen*, Mayence, 1981, p. 41-43 et pl. 120, nº inv. ÄS 1150, dont on peut rapprocher une petite effigie en bronze dans G. Steindorff, *Catalogue of the Egyptian Sculpture in the Walters Art Gallery*, p. 69 et pl. XXXVI, nº 219. Un cas exceptionnel avec deux figures au lieu d'une dans Sh. Bedier, *DE* 44, 1999, p. 19-35, avec 3 pl.

10 Un exemple dans L. Borchardt, *Statuen und Statuetten von Königen und Privatleuten*, III, *CGC*, Berlin, 1930, p. 12-13 et pl. 122, nº 665.

11 Voir *e. g.* O. Koefoed-Petersen, *Catalogue des statues et statuettes égyptiennes [Copenhague, Glyptothèque Ny Carlsberg]*, Copenhague, 1950, pl. 117 ; P. Davoli, dans M. Eldamaty, M. Trad (éd.), *Egyptian Museum Collections around the World*, I, Le Caire, 2002, p. 257, pl. II.

12 Se reporter au commentaire d'O. Perdu, *GM* 106, 1988, p. 77-78, en comparant les exemples du début de la XXVIe dynastie reproduits dans H. De Meulenaere, *CdE* 31, 1956, p. 254, fig. 24, et L. M. Berman, *Catalogue of Egyptian Art [The Cleveland Museum of Art]*, 1999, p. 424-425, nº 318. Entre ces deux possibilités, on peut rencontrer une solution intermédiaire, avec la figure de profil mais en haut-relief, comme dans un exemple de la transition entre les périodes éthiopienne et saïte dans E. Rogge, *Statuen der Spätzeit*, *CAA Kunsthistorisches Museum Wien* 9, Mayence, 1992, p. 9 et 13.

13 Voir *e. g.* P. Vernus, *Athribis*, *BdE* 74, Le Caire, 1978, p. 96, doc. 101 ; B. V. Bothmer, dans P. Posener-Kriéger (éd.), *Mélanges Gamal Eddin Mokhtar*, I, *BdE* 97/1, Le Caire, 1985, pl. II, a, et P. Davoli, dans M. Eldamaty, M. Trad (éd.), *Egyptian Museum Collections around the World*, I, p. 256, pl. I, A, dont on peut rapprocher un exemple reproduit dans A. M. Donadoni Roveri (éd.), *Civilisation des Égyptiens. La vie quotidienne*, *Musée égyptien de Turin*, Milan, 1988, p. 39, fig. 34.

BIFAO 105 (2005), p. 211-227 Olivier Perdu
Hommage d'une princesse saïte à son précepteur.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

a. On peut certes penser à *ỉmy-rꜣ mnfyt*, « chef des troupes » ; cf. P.-M. Chevereau, *Prosopographie des cadres militaires égyptiens de la Basse Époque*, Antony, 1985, p. 263-264, B. Néanmoins, un autre titre est également envisageable, celui de *ỉmy-rꜣ mnᶜ(w)*, attesté au Nouvel Empire où il s'applique aux précepteurs des enfants royaux ; cf. C. H. Roehrig, *The Eighteenth Dynasty Titles Royal Nurse (mnᶜt nswt), Royal Tutor (mnᶜ nswt), and Foster Brother/Sister of the Lord of the Two Lands (sn/snt mnᶜ n nb tꜣwy)*, Ann Arbor, 1990, p. 323-324. Aux époques tardives, on le trouve surtout en relation avec un dieu enfant comme *Ḥnsw-pꜣ-ḫrd*, pour désigner un prêtre affecté à son service ; cf. G. Vittmann, *Priester und Beamte im Theben der Spätzeit*, *BeitrÄg* 1, Vienne, 1978, p. 122-124.

Le second texte comprend les deux inscriptions restantes, qui sont disposées de part et d'autre du bas de la figure d'Osiris, donc un peu plus haut que le précédent. Conformément à l'orientation des signes, sa lecture doit débuter par l'inscription située du côté gauche du monument.

sꜣt.f mnᶜ(t.n).f[b]	*« Sa fille qu'il a élevée,*
sꜣt-nsw ỉm(t)-mtwt Mr(yt)-nb.s	*la fille de roi, dépositaire-de-la-semence*[c]*, Mérytnebes*[d]*. »*

b. À l'époque saïte, l'omission de la désinence *t* du féminin / neutre est bien attestée dans les diverses formes relatives ; cf. P. Der Manuelian, *Living in the Past. Studies in Archaism of the Egyptian Twenty-Sixth Dynasty*, Londres, 1994, p. 128-136. En ce qui concerne la forme relative de l'accompli, on observe d'autre part l'omission épisodique de son suffixe *.n* ; voir J. Vercoutter, *Textes biographiques du Sérapéum de Memphis*, Paris, 1962, p. 142, à propos de *ms(w).n* écrit *ms(w)*, en joignant d'autres exemples relevés dans B. V. Bothmer *et al.*, *Egyptian Sculpture of the Late Period*, pl. 35, fig. 82 ; *Les collections égyptiennes dans les musées de Saône-et-Loire*, cat. d'exp. Autun-Mâcon, 27 mai 1988-15 janvier 1989, Autun, 1988, p. 82 ; H. De Meulenaere, *MDAIK* 47, 1991, pl. 30 ; J. A. Josephson, M. M. Eldamaty, *Statues of the XXVth and XXVIth Dynasties*, *CGC*, Le Caire, 1999, p. 112. Quant à la graphie même de *mnᶜ*, déterminé par deux seins au lieu d'un seul, on en trouve des exemples à la fin de la XXV[e] dynastie dans les diverses attestations du titre *mnᶜ(t) sꜣ(t) nsw* que porte Tjesrâpéret, la nourrice de la fille de Taharqa ; se reporter à son cercueil quadrangulaire et à son enveloppe momiforme reproduits dans H. Bari, M. Dewachter (coord.), *Mémoires d'Égypte*, cat. d'exp. Strasbourg-Paris-Berlin, Strasbourg, 1990, p. 196-197, où il est également possible de constater l'omission du *t* derrière *mnᶜ*. Cette particularité est déjà régulière dans les mentions du titre *ỉmy-rꜣ mnᶜ(w) n + désignation d'un dieu-enfant* à partir de l'époque libyenne ; voir G. Roeder (éd.), *Aegyptische Inschriften aus den Staatlichen Museen zu Berlin*, Leipzig, 1924, p. 553, 555-557 ; B. V. Bothmer, *MDAIK* 37, 1981, pl. 10, a.

c. Tel est le titre donné à une prêtresse au service d'Hérishef à Héracléopolis, dont la lecture et le sens sont précisés dans une étude à paraître. Sa graphie est comparable à celle qu'il adopte sur un monument héracléopolitain de l'époque de Sheshonq I[er], où elle est seulement complétée par le déterminatif de la femme ; voir P. Tresson, dans *Mélanges Maspero* I[2], *MIFAO* 66, Le Caire, 1935-1938, p. 822, n. 10, et pl., l. 14. Comme sur ce document, on distingue nettement la semence s'écoulant du phallus. Ici, le titre fait corps avec le nom de celle qui le porte,

BIFAO 105 (2005), p. 211-227 Olivier Perdu
Hommage d'une princesse saïte à son précepteur.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

partageant avec lui le cartouche qui l'entoure. Sur un ouchebti de cette dame, après ses trois premiers titres, on le retrouve dans un cartouche à part, suivi de la mention du dieu auquel il se rapporte, puis du nom de la personne inséré dans un autre cartouche ; cf. J. Yoyotte, *RdE* 34, 1982-83, p. 146, photo de la fig. 2.

d. La graphie du nom a pour particularité de placer *nb.s* en antéposition honorifique, comme sur un autre monument mentionnant la même personne ; cf. J. Yoyotte, *op. cit.*, p. 147.

L'INSCRIPTION DE L'APPUI DORSAL [FIG. 6]

Cette nouvelle inscription se répartit sur deux colonnes dont les hiéroglyphes sont normalement tournés vers la droite. Il en manque le haut et le bas, soit approximativement l'équivalent de sept cadrats par colonne. Cet inconvénient est néanmoins compensé par l'existence d'un texte très proche, sinon parallèle, qui permet d'imaginer le contenu des passages en lacune, à l'exception du dernier. Comme ici, on le trouve réparti sur deux colonnes au dos d'une statue agenouillée en grauwacke. Cette autre effigie est datée du règne d'Apriès dont le prénom est gravé sur son épaule droite[14]. Son propriétaire est le fameux général Ahmès, chef des contingents égyptiens lors de la campagne nubienne de Psammétique II. Celui-ci l'avait prévue pour le temple de Soped à Saft el-Henneh, où il détenait une charge de prophète auprès de son patron. Comparé au nôtre, ce texte est non seulement très proche par son plan et le choix de ses formules mais, comme lui, il obéit aux mêmes principes graphiques qui font l'originalité de certaines inscriptions au moins à partir du début de la XXVI[e] dynastie[15], sinon dès l'époque éthiopienne[16] (fig. 7).

[… …] ḥwt[a] *[-nṯr] Wsỉr Nɔrf m Ḥwt-nn-nsw*	*[… …*[h]*] le temple d'Osiris de Naref*[i] *à Héracléopolis*[j]*,*
ỉr.ṯn n(.ỉ) ḥtp-dỉ-nsw m-ḫt wḏb-(ỉ)ḫ(t)[b]	*puissiez-vous faire pour moi l'offrande-que-donne-le-roi après le virement des offrandes*[k]*.*
[t]w[c] *[n rɔ ɜḫ n sʿḥ*	*Le souffle [de la bouche est utile au vénérable*
n ḳsn.n ḏd[d]*] b(w) ỉḳr*	*et il n'est pas difficile de dire]quelque chose de bienfaisant*[l]*.*
ỉr(r)[e] *n(.ỉ) ḥs s(w) nṯr.f*	*Qui agit pour moi*[m]*, son dieu le récompensera*[n]
wɜḏ tp(y)-tɜ.f	*et son successeur prospérera*[o] *;*

14 Sa tête est conservée au Metropolitan Museum de New York (MMA 66.99.68) et son corps au Musée égyptien du Caire (CG 895). L'ensemble vient d'être édité par P. Davoli, dans M. Eldamaty, M. Trad (éd.), *Egyptian Museum Collections around the World*, I, p. 248-251 et pl. I, p. 256. À cette occasion, une traduction du texte qui nous intéresse a été proposée p. 249, mais elle reste tributaire de celle de A. Rowe, *ASAE* 38, 1938, p. 194, et de ses erreurs, ce qui aurait pu être au moins en partie évité en consultant H. De Meulenaere, *Hommages à Jean Leclant* 4, *BdE* 106, Le Caire, 1994, p. 68, III.2.

15 Depuis P. Der Manuelian, *Living in the Past*, p. 61-100, voir H. De Meulenaere, *op. cit.*, p. 65-71 ; K. Jansen-Winkeln, *Orientalia* 67, 1998, p. 168-172 ; S. D. Schweitzer, dans S. Bickel, A. Loprieno (éd.), *Basel Egyptology Prize 1, AegHelv* 17, Bâle, 2003, p. 372-386.

16 Cf. Ch. Kuentz, *BIFAO* 34, 1934, p. 147-163 ; O. Perdu, *RdE* 47, 1996, p. 48-54.

BIFAO 105 (2005), p. 211-227 Olivier Perdu
Hommage d'une princesse saïte à son précepteur.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Ḥnb ỉr.f ḏw r ỉr(ty).f(y)[f] *r.ỉ*	*Héneb*[p] *(en revanche), il fera du mal à celui qui viendrait à agir contre moi*[q].
ḫr-ntt ỉnk [g]*… …]*	*Je suis en effet*[r] *[… …].*

a. Ce qui reste suggère un signe semblable au *ḫwt* de *Ḥwt-nn-nsw*, quatre cadrats plus bas.

b. Cette graphie de l'expression est une variante de celle qui apparaît sur la statue d'Ahmès, laquelle est analysée par H. De Meulenaere, *MDAIK* 47, 1991, p. 248, n. i, qui en donne d'autres exemples n. 17, auxquels on peut encore ajouter celui de la statue inédite Louvre A 95. Elle s'en différencie par la substitution de la dent de mammifère (F 18) au coin de terre (N 21), ce qui s'explique par la confusion de ces deux signes en hiératique ; cf. S. Sauneron, *Villes et légendes d'Égypte*, 2e éd., *BdE* 90, Le Caire, 1983, p. 77.

c. Le mot *ṯ3w*, « souffle », se réduit à *t* + *w*, comme sur la statue d'Ahmès et sur une autre de l'époque d'Apriès ; voir O. Perdu, *RdE* 43, 1992, p. 158, n. r, où cette graphie est expliquée. Un exemple apparaît déjà sur un socle de statue contemporain du règne de Psammétique II ; voir L. Borchardt, *Statuen und Statuetten von Königen und Privatleuten*, IV, *CGC*, Berlin, 1934, p. 159, nº 1292.

d. La partie manquante peut être comblée grâce à la statue d'Ahmès, dont la « formule du souffle de la bouche » convient parfaitement aux deux bouts qui subsistent et à la lacune qui les sépare. Dans ce texte, il convient toutefois de noter que le verbe *ḳsn* est écrit *ḳns*, conformément à une métathèse attestée notamment à la XXVe dynastie ; voir G. Daressy, *RecTrav* 14, 1893, p. 179 (lecture de ce passage de la table d'offrandes Caire CG 29091 plus correcte que celle du *CGC*), dont on peut rapprocher un exemple concernant *ḳsn* adjectif dans B. Gunn, R. Engelbach, *BIFAO* 30, 1931, II, p. 812, B.6, et n. 3.

e. La graphie du verbe réduit au seul œil est ambiguë. Elle peut certes correspondre à un participe accompli actif, mais elle est également susceptible de convenir à un participe inaccompli actif. En témoignent les variantes des formules *wn/ỉw ỉrr r ỉrrw n.f et ỉrr ỉr.tw n.f* qui, en étant très proches de la nôtre, notamment parce qu'elles interviennent dans le même contexte, permettent aussi de préférer la seconde possibilité ; voir K. Jansen-Winkeln, *Sentenzen und Maximen in den Privatinschriften der ägyptischen Spätzeit*, Berlin, 1999, p. 54-58, A.2.a.1-24 et A.2.a.25-31.

f. Cet exemple de *sḏm.ty.fy* écrit *sḏm.f* est à ajouter à ceux réunis par K. Jansen-Winkeln, *SAK* 21, 1994, p. 120-122, C, qui ne peut prétendre les recenser tous tant ils deviennent nombreux à partir de l'époque éthiopienne. Ces graphies défectives sont néanmoins attestées dès la XIIe dynastie ; cf. P. Vernus, *RdE* 28, 1976, p. 132, n. d.

g. Avant la cassure, on distingue une trace qui pourrait correspondre à la tête d'un oiseau ou à celle d'une chèvre dont les cornes n'auraient pas été gravées (E 31).

BIFAO 105 (2005), p. 211-227 Olivier Perdu
Hommage d'une princesse saïte à son précepteur.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

h. Le texte devait commencer par interpeller les prêtres sur un mode proche de ce qu'on découvre sur la statue d'Ahmès, avant la mention du temple de Saft el-Henneh : *ḏd.f ỉ wʿb nb ʿḳ pr [m]* …, « Il dit : ô tout prêtre allant et venant dans … »

i. Désignation de l'Osiris vénéré à Héracléopolis qui peut être comparée à *Wsỉr n Nɔrf ḫnt(y) ʿnḫw m Ḥwt-nn-nsw* dans É. Chassinat, *Le mystère d'Osiris au mois de Khoiak*, I, Le Caire, 1966, p. 155, § 3. Naref est le nom de la butte dans laquelle le dieu était censé être inhumé ; cf. A. Rusch, *WZKM* 54, 1957, p. 167 ; J. Zandee, *An Ancient Egyptian Crossword Puzzle*, Leyde, 1966, p. 25 et 51-52 ; J.-Cl. Goyon, *BIFAO* 65, 1967, p. 127, n. 168 ; J. Assmann, *Liturgische Lieder an den Sonnengott*, *MÄS* 19, Berlin, 1969, p. 69, n. 32 ; L. Limme, *LdÄ* IV³, 1980, col. 348, s. v. « Naref » ; Mohamed Gamal El-Din Mokhtar, *Ihnâsya el-Medina*, *BdE* 40, Le Caire, 1983, p. 177-180 ; E. Cruz-Uribe, *Hibis Temple Project*, I, San Antonio, 1988, p. 9, nos 4-6 ; P. Koemoth, *Osiris et les arbres*, *AegLeod* 3, Liège, 1994, p. 29 ; *id.*, *WeltOr* 25, 1994, p. 10-11 ; G. Burkard, *Spätzeitliche Osiris-Liturgien im Corpus der Asasif-Papyri*, *ÄAT* 31, Wiesbaden, 1995, p. 255, n. 47 ; P. Koemoth, dans W. Clarysse *et al.* (éd.), *Egyptian Religion : The Last Thousand Years. Studies Dedicated to the Memory of J. Quaegebeur*, I, *OLA* 84, Louvain, 1998, p. 657-658 ; L. M. Azzam, dans M. Eldamaty, M. Trad (éd.), *Egyptian Museum Collections around the World*, I, Le Caire, 2002, p. 64-65, n. e ; Chr. Leitz (éd.), *Lexikon der ägyptischen Götter und Götterbezeichnungen*, II, *OLA* 111, Louvain, 2002, p. 548.

Dans la documentation locale, on trouve effectivement trace d'un sanctuaire consacré à Osiris en un lieu appelé Naref ; cf. J. Vercoutter, *BIFAO* 49, 1950, p. 89, § 4. Plusieurs personnages en activité à Héracléopolis ou dans l'ensemble de sa région sont d'ailleurs désignés comme des serviteurs d'Osiris de Naref : *ʾImn-ỉr-dỉ-s(w) (ḥm-nṯr)* sur sa statue Caire CG 48632 dans J. A. Josephson, M. M. Eldamaty, *Statues of the XXVth and XXVIth Dynasties*, *CGC*, p. 75 et pl. 32, a ; *Pɔ-dỉ-ɔst* fils de *ʿnḫ-ššnk (ḥm-nṯr)* dans G. Vittmann, *Der demotische Papyrus Rylands 9*, I, *ÄAT* 38, Wiesbaden, 1998, p. 218 ; *Ḥr-sɔ-ɔst* et son fils *Pɔ-šrỉ-n-ỉʿḥ* (*fkty*) sur le cercueil de ce dernier, dont les divers éléments ont été dispersés sur le marché de l'art depuis 1974, et certains signalés par M. Thirion, *RdE* 39, 1988, p. 141, le fils étant également connu par un fragment de cercueil de sa propre fille vendu à Londres, chez Sotheby's, le 13 décembre 1990, lot 39 (cat. « Hatshepsut », p. 29 avec ill.) ; *Smɔ-tɔwy-tf-nḫt* dans G. Daressy, *ASAE* 21, 1921, p. 141 (*ḥm-nṯr*) ; le fils (titre en lacune) du propriétaire d'une statue-cube fragmentaire vue sur le marché de l'art en 2000 et 2004 ; en rapprochant de ces exemples celui de *Pɔ-šrỉ-n-ɔst* (*ḥm-nṯr n Wsỉr nb Ḏdw ḥr(y)-ỉb Nɔrf*) repéré d'après ses canopes vendus à New York, chez Sotheby's, le 14 décembre 1994, lot nº 7 (cat. « Granita » non paginé avec ill.). Outre notre statue, on en connaît une autre dont les inscriptions laissent penser qu'elle était destinée elle aussi au temple d'Osiris de Naref à Héracléopolis ; voir O. D. Berlev, S. I. Hodjash, *Sculpture of Ancient Egypt in the Collection of the Pushkin State Museum of Fine Arts*, p. 217-220, nº 71.

Il n'est donc pas surprenant de voir ce dieu souvent mentionné sur les monuments héracléopolitains, qu'ils soient royaux ou privés ; aux témoignages réunis dans Mohamed Gamal El-Din Mokhtar, *loc. cit.*, joindre J. Lopez, *OrAnt* 13, 1974, p. 303, fig. 3, a, et pl. X, b ; K*RI* II, 501, 9 ; R. Pirelli, *L'Egitto in Italia*, *Atti del III Congresso Internazionale Italo-Egiziano*, Rome, 13-19 nov. 1995, Rome, 1998, p. 636, fig. 1 ; statue fragmentaire vendue à Londres, chez Sotheby's, le 11 décembre 1989, lot nº 40 (cat. « Brygos », p. 18-19 avec ill.). Du fait de son implantation à Héracléopolis, Osiris de Naref est d'ailleurs souvent évoqué sur les objets provenant des

BIFAO 105 (2005), p. 211-227 Olivier Perdu
Hommage d'une princesse saïte à son précepteur.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

nécropoles successives de la ville ; à Sedment, voir Fl. Petrie, G. Brunton, *Sedment II*, *BSAE* 35, Londres, 1924, pl. XLIX, 4, LI, 1, LXIX, 5 et 23 ; à Héracléopolis même, voir M. del C. Perez-Die, P. Vernus, *Excavaciones en Ehnasya el Medina*, Madrid, 1992, p. 125, fig. 14, et p. 155, fig. XIII a, doc. 17 ; à Abousir el-Melek, voir P. Dils, dans E. Gubel (coord.), *Van Nijl tot Schelde / Du Nil à l'Escaut*, cat. d'exp., Bruxelles, 5 avril-9 juin 1991, Bruxelles, 1991, p. 251, n° 337 ; S. Schoske, B. Kreißl, R. Germer, *« Anch » Blumen für das Leben*, cat. d'exp., Ingolstadt, 25 novembre 1992-31 janvier 1993, Munich, 1992, p. 120, n° 49 ; fragment de cercueil vendu à Paris, Richelieu-Drouot, le 22 mars 1988, lot 153 (cat. vente non paginé avec ill.). Éventuellement, on le trouve également présent dans la documentation du Fayoum ; voir O. Perdu, E. Rickal, *La collection égyptienne du Musée de Picardie*, Paris, 1994, p. 112-113, n° 195.

j. Désignation tardive de la ville d'Héracléopolis ajoutant *ḥwt* devant le nom habituel de *Nn-nsw*, laquelle est à l'origine des formes dont dérive le toponyme moderne d'Ahnas, comme le rappellent A. H. Gardiner, *Ancient Egyptian Onomastica*, II, Oxford, 1947, p. 113*, R. A. Caminos, *The Chronicle of Prince Osorkon*, *AnOr* 37, Rome, 1958, p. 28, n. e, et Mohamed Gamal El-Din Mokhtar, *op. cit.*, p. 63-64.

k. La requête de la statue d'Ahmès est légèrement différente : *sḫɜ.ṯn kɜ.i m b(w) nb nf(r) m-ḫt wḏb-(i)ḥ(t)*, « puissiez-vous vous rappeler de mon *ka* au moyen de toute bonne chose après la réversion des offrandes » ; cf. H. De Meulenaere, *Hommages à Jean Leclant* 4, p. 69, V.1, qui comprend « puissiez-vous commémorer mon *ka* en tout lieu approprié ». La différence n'affecte néanmoins que la forme, ce qui est désiré étant toujours de pourvoir à l'alimentation de la statue. Le fait que le souhait soit accompagné d'incitations à parler laisserait seulement supposer qu'il concerne plus la récitation de formules d'offrandes que la fourniture même de tels produits. Dans notre texte, le passage débute néanmoins par *ỉr.ṯn* et non par *ḏd.ṯn*, comme dans les exemples réunis par O. Perdu, *RdE* 43, 1992, p. 155, fin de la n. i. Dans celui d'Ahmès d'autre part, l'expression *bw nfr* se réfère à de la nourriture bien réelle ; cf. H. Beinlich, *SAK* 7, 1979, p. 16, 13 ; D. Van Der Plas, *L'hymne à la crue du Nil*, I, *EgUit* 4, Leyde, 1986, p. 91, n. 318. On se souviendra alors de certains textes où une incitation à parler accompagne des souhaits n'impliquant apparemment pas de prendre la parole ; cf. S. Pernigotti, *La statuaria egiziana nel Museo Civico Archeologico di Bologna,* Bologne, 1980, pl. VI, fig. 1, D.11-12, dont on peut rapprocher *Urk*. IV, 1036, 17-1037, 5.

l. Cet encouragement à parler est bien attesté entre la XXV^e^ dynastie et l'époque ptolémaïque, comme en témoignent divers monuments privés ; voir K. Jansen-Winkeln, *Sentenzen und Maximen*, p. 75-76, A.3.a.1-2, A.3.a.4-9. Il est néanmoins connu depuis le Moyen Empire ; voir P. Vernus, *RdE* 28, 1976, p. 131 et pl. 14, col. 12 du 1^er^ registre ; *id.*, *GM* 84, 1985, p. 77, n. 5. Son apparition à la suite d'un premier argument incitant à parler qui évoque l'utilité du « souffle de la bouche », rappelle les nombreux textes où celle-ci est accompagnée d'un commentaire précisant que parler n'est pas éprouvant ; pour le Moyen Empire, voir P. Vernus, *RdE* 28, 1976, p. 139-141, et pour le Nouvel Empire et les époques tardives, se reporter à W. Spiegelberg, *ZÄS* 45, 1908, p. 68-69.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

m. Comme les incitations à parler, cette incitation à agir se retrouve dans l'appel de la statue d'Ahmès qui, avant de s'interrompre, ajoute cependant à la suite de *ḥs s(w) nt(r).f wꜣḏ tp-tꜣ.f: ỉr.tw n.f m-ḫt*, « on agira pour lui après ».

n. Notre texte confirme la lecture de celui de la statue d'Ahmès telle qu'elle a été envisagée par H. De Meulenaere, *Hommages à Jean Leclant* 4, p. 69, III.2, permettant ainsi d'écarter ce qui a été proposé depuis par K. Jansen-Winkeln, *Sentenzen und Maximen*, p. 75, A.2.h.37. Cette incitation évoquant les avantages réservés à celui qui choisit d'agir peut être rapprochée d'une autre, bâtie sur le même modèle, avec le complément d'objet direct thématisé par anaphore, laquelle apparaît à la fin d'un appel aux prêtres sur une statue ptolémaïque : *ỉr(r) nfr ỉr(rw) n.f ḥs s(w) nṯr ʿꜣ ḫr ỉr(t).n.f*, « celui qui agit est quelqu'un pour qui on agira et le dieu grand le récompensera à cause de ce qu'il aura fait » ; voir G. Steindorff, *Catalogue of the Egyptian Sculpture in the Walters Art Gallery*, pl. CIV, 159 C. Ces formules peuvent elles-mêmes être comparées à une incitation à parler attestée par plusieurs monuments plus ou moins proches du début de la XXVI[e] dynastie : *ḏd rn.ỉ m ḥwt-nṯr ḥs sw nṯr nỉwty.f / nỉwt.f*, « celui qui prononce mon nom dans le temple, son dieu local/le dieu de sa ville le récompensera » ; voir G. Legrain, *Statues et statuettes de rois et de particuliers*, III, *CGC*, Le Caire, 1914, p. 5, n° 42196 ; K. Jansen-Winkeln, *BSEG* 21, 1997, p. 15, fig. 1, col. centrale ; J. A. Josephson, M. M. Eldamaty, *Statues of the XXVth and XXVIth Dynasties*, *CGC*, p. 64, n° 48627 ; K. Jansen-Winkeln, *Biographische und religiöse Inschriften der Spätzeit*, II, *ÄAT* 45, Wiesbaden, 2001, p. 364, e (exemple à l'évidence corrompu). Au début de la période saïte, une autre possibilité de rapprochement est offerte par un encouragement à rendre hommage sur la statue inédite Londres, British Museum EA 1132-1125 : *dwꜣw kꜣ.ỉ ḫr ḥnwt.ỉ ḥs.s sw pḫr.s n.f*, « celui qui rend hommage à mon *ka* auprès de ma souveraine, elle le récompensera et elle se préoccupera de lui ».

o. La place du suffixe *.f* dans notre texte et celui de la statue d'Ahmès – après *tp(y)-tꜣ* lexicalisé, suivant un phénomène déjà attesté au Moyen Empire ; cf. P. Vernus, *GM* 181, 2001, p. 105-110 – conduit à préférer cette solution à celle adoptée par H. De Meulenaere, *Hommages à Jean Leclant* 4, p. 69, qui comprend : *wꜣḏ.f tp tꜣ*, « il prospérera sur terre ». Celle-ci ne peut cependant pas être définitivement écartée, car le détachement du *.f* de *wꜣḏ* pourrait éventuellement s'expliquer par le souci de parvenir à un agencement plus harmonieux des signes ; voir, notamment, P. Der Manuelian, *Living in the Past*, p. 92-95. Elle demeure néanmoins très incertaine car la même formule réapparaît sur une statue de la XXIX[e] dynastie avec le suffixe toujours à la suite de *tpy-tꜣ*, mais cette fois dans une inscription horizontale où l'eugraphie peut difficilement être invoquée pour justifier un hypothétique ordre anormal des signes ; voir O. Perdu, *JEA* 84, 1998, p. 129, fig. 1, c, avec un commentaire p. 135, n. k. Quant à la proposition de K. Jansen-Winkeln, *Sentenzen und Maximen*, p. 75, A.2.h.37, elle est en revanche totalement exclue, puisqu'elle repose sur une mauvaise interprétation de l'ensemble du passage ; voir *supra,* n. n. Si une incertitude subsiste, elle concerne plutôt le sens qu'il faut donner à *tpy-tꜣ*. Que cette expression puisse désigner le successeur ou le descendant est bien établi ; cf. *Wb*. V, 292, 9-11 ; P. Vernus, *op. cit.*, p. 105 ; R. Hannig, *Ägyptisches Wörterbuch I*, *Hannig-Lexica* 4, 2003, p. 1428. Récemment, on s'est toutefois demandé si elle ne peut pas en venir à signifier parfois « existence terrestre », ce qui pourrait tout à fait convenir ici ; cf. P. Wilson, *A Ptolemaic Lexikon*, *OLA* 78, Louvain, 1997, p. 1138 ; P. Vernus, *op. cit.*, p. 110. Dans notre passage, il semble

BIFAO 105 (2005), p. 211-227 Olivier Perdu
Hommage d'une princesse saïte à son précepteur.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

néanmoins préférable de s'en tenir à la précédente éventualité, tant il est fréquent, après avoir fait miroiter la perspective d'une récompense divine, de promettre à celui qu'on sollicite un bienfait concernant sa descendance ; cf. O. Perdu, *op. cit.*, p. 136, fin de la n. l. Dans l'exemple plus tardif de notre formule, on peut d'ailleurs observer qu'elle reste associée à une promesse de récompense de la part du dieu local, l'ordre étant seulement inversé : *w(ꜣ)ḏ tp(y)-tꜣ.k ḥs tw nṯr nỉwt.k*, « ton descendant prospérera et le dieu de ta ville te récompensera » ; voir O. Perdu, *op. cit.*, p. 129, fig. 1, c.

p. Héneb est le serpent sacré d'Héracléopolis, comme le rappellent les monographies régionales tardives ; voir *Edfou* I, 343, 7 ; J. Osing, *Hieratische Papyri aus Tebtunis I*, *CNIP* 17, Copenhague, 1998, p. 237 et pl. 24-24A, L 16.21. Dès le Moyen Empire, on en trouve trace dans les Textes des Sarcophages où il est dit résider – *ḥr(y)-ỉb* – dans cette ville ; voir *CT* IV, 330 t. Sous la XXVII[e] dynastie, dans le naos du temple d'Hibis, il fait d'ailleurs partie du tableau réunissant les membres du panthéon héracléopolitain ; voir N. De Garis Davies, *The Temple of Hibis in El Khargeh Oasis*, III, *PMMA* 17, New York, 1953, pl. 3, II, en se reportant au commentaire de E. Cruz-Uribe, *Hibis Temple Project*, I, p. 9, n° 8, à compléter par A. Egberts, *In Quest of Meaning*, I, *EgUit* 8, Leyde, 1995, p. 320. Ses attaches avec la ville d'Hérishef ressortent notamment de ses mentions dans les scènes où le roi remet à ce dieu la couronne *ꜣtf* ; voir *Edfou M.*, 80, 13-14 ; *Dendara* XI/1, 179, 3. Le « Livre de renverser Seth et ses comparses » le présente comme une figure héracléopolitaine affectée à la protection du dieu qui se trouve dans Naref, autrement dit Osiris dont on sait qu'il y était enterré ; cf. *Urk*. VI, 15, 5-7. Ce rôle protecteur joué auprès d'Osiris à Héracléopolis est d'ailleurs confirmé par certaines allusions que font les chapelles aménagées sur le toit du temple de Dendara quand elles évoquent les traditions osiriennes locales ; voir *Dendara* X/1, 284, 5, et 329, 7, dont on peut rapprocher 80, 6. Diverses traces de sa vénération peuvent être repérées sur place aux époques tardives, la plus significative étant l'existence d'un titre de *ḥm-nṯr Ḥnb* porté par un Héracléopolitain contemporain du IV[e] siècle av. J.-C. ; voir M. Thirion, *RdE* 37, 1986, p. 137, avec complément dans *RdE* 39, 1988, p. 146, en ajoutant aux deux ouchebtis cités, celui vendu à Londres, chez Christie's, le 7 décembre 1994, lot 16, et en précisant que ce titre apparaît également sur les plus petits de la troupe (avec inscription en T), ainsi sur les exemplaires vendus chez Christie's, le 10 décembre 1986, lots 152 et 153, et le 10 juillet 1987, lot 50, *etc*. Bénéficiant d'un culte, il se voit donc gratifié de donations par un bienfaiteur d'Héracléopolis ; cf. J. Vercoutter, *BIFAO* 49, 1950, p. 89, § 4, à rapprocher de Chr. Thiers, dans S. Aufrère (éd.), *Encyclopédie religieuse de l'Univers végétal*, I, *OrMonsp* 10, Montpellier, 1999, p. 107-120. Plusieurs statuettes en bronze le représentant debout avec une tête de serpent et un corps d'homme, sans doute des *ex-voto* destinés à quelque sanctuaire local, témoignent même d'une certaine popularité ; aux exemplaires publiés par L. Limme, *BMRAH* 59, 1988, p. 23-24 et pl. 5, n° 5, J. Bourriau, *JEA* 77, 1991, p. 162 et pl. XV, 2, n° 333, et J.-L. Chappaz, dans *Reflets du divin. Antiquités pharaoniques et classiques d'une collection privée*, cat. d'exp., Genève, 30 août 2001 - 3 février 2002, Genève, 2001, p. 42, n° 27 (2 ex.), on peut joindre ceux vendus à Londres, chez Sotheby's, le 14 décembre 1981, lot n° 161 (cat. « Heneb », p. 60-61 avec ill.), ou dans la galerie Charles Ede en avril 1994 (cat. « Buto », n° 18 avec ill.), à Paris, à Richelieu-Drouot, le 11 décembre 1981, lot 87 (cat. vente non paginé avec ill.), et le 20 mars 1986, lot 27 (cat. vente non paginé avec ill.), en se reportant à J. F. et L. Aubert, *Bronzes et or égyptiens*, Paris, 2001, p. 206, qui apportent un commentaire sur l'ori-

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

gine de cet ensemble. Enfin, un écho de sa présence peut être recueilli dans l'onomastique locale où son nom entre dans la composition de divers anthroponymes en faveur à partir des dernières dynasties indigènes ; aux quelques *Nḫt-Ḥnb* évoqués dans D. Devauchelle, *RdE* 51, 2000, p. 30, avec références n. 23, on peut joindre un *Ḥnb-sꜣ(.i)* sur un cercueil de La Haye évoqué dans A. Egberts, *op. cit.*, p. 320, n. 6, ainsi qu'une *Ḥnb-tꜣ(y.s)-nḫt*, mère du propriétaire d'un cercueil fragmentaire parvenu en 2004 dans une collection privée américaine, un certain *Ṯꜣ-ỉʿḥ-ỉm.w* fils de *ỉʿḥ-ỉr-dỉ-s(w)*.

q. Après avoir évoqué le cas de celui qui agirait en faveur du propriétaire de la statue, on aborde maintenant celui de la personne qui interviendrait en sa défaveur, exactement comme on envisage successivement l'éventualité d'une bonne action – *ỉr(r) nfr* – puis son contraire – *ỉr(r) ḏw* –; des exemples topiques dans G. Lefebvre, *Le tombeau de Pétosiris*, II, Le Caire, 1923, p. 41, 65.12, É. Drioton, *REgA* 2, 1928, p. 53, et K. Jansen-Winkeln, *Biographische und religiöse Inschriften der Spätzeit*, II, p. 370, a 10. Cette menace mettant en cause Héneb en rappelle une autre, jointe à deux documents rapportant des mesures prises sous Psammétique Ier par Pétéisis d'Héracléopolis en faveur du temple d'Amon de Teudjoï (El-Hibeh), où elle doit dissuader tout récalcitrant de s'opposer à leur application : *ỉw.f n ds n Ḥnb ḥr(y)-ỉb Nꜣrf*, « il sera voué au couteau de Héneb résidant à Naref » ; voir G. Vittmann, *Der demotische Papyrus Rylands 9*, I, p. 104, XXII.6, et 108, XXIII.8, en rejetant pour *ḥnb* la traduction « slaughterers » retenue dans Sc. Morschauser, *Threat-Formulae in Ancient Egypt*, Baltimore, 1991, p. 109, puis C. A. Graves-Brown, dans K. Piquette, S. Love (éd.), *Current Research in Egyptology 2003*, *Proceedings of the Fourth Annual Symposium*, University College de Londres, 18-19 janvier 2003, Oxford, 2005, p. 67. Le lien rappelé par ce document entre ce dieu et Naref n'est sans doute pas étranger à sa mention sur notre statue, dont on peut déterminer qu'elle était précisément destinée au temple d'Osiris installé à cet endroit. Quand il était question de trouver une figure susceptible de châtier un malfaisant, on s'est tout naturellement tourné vers le serpent qui veillait à la protection du lieu où le monument devait prendre place ; cf. J. Yoyotte, *AEPHE* Ve sect. 89, 1980-1981, p. 93.

r. Suit une protestation de bonne conduite de la part du locuteur qui peut expliquer pourquoi les promesses et la menace faites précédemment seront suivies d'effets, à moins qu'elle ne vienne justifier le fait d'agir en sa faveur, ce que sollicite le début de son appel. Conformément à la première interprétation faite *supra,* n. j, de la seule trace subsistante, on peut suggérer de lire *bꜣk*, « serviteur », tout en reconnaissant que ce qui reste de l'oiseau convient mal à un jabiru ; cf. P. Vernus, *BIFAO* 75, 1975, p. 109, n. q, en se reportant à J. J. Clère, *RdE* 24, 1972, p. 53, D.2, dont on peut rapprocher M. Benson, J. Gourlay, *The Temple of Mut in Asher*, Londres, 1899, p. 365, col. 3. Suivant la seconde, on préférera *sʿḥ*, « vénérable », qui intervient fréquemment dans ce contexte, associé à une gamme assez étendue de formules ; cf. G. Lefebvre, *Le tombeau de Pétosiris*, I, Le Caire, 1924, p. 114-115. Dans un cas, le plaidoyer tendrait à présenter le locuteur comme un serviteur attentif de son dieu ou de son temple, alors que dans l'autre, il insisterait plutôt sur son statut de personnage méritant.

BIFAO 105 (2005), p. 211-227 Olivier Perdu
Hommage d'une princesse saïte à son précepteur.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Les problèmes que pose le monument concernent surtout les deux textes du devant et, plus particulièrement, la mention de la « fille qu'il a élevée, la fille de roi, dépositaire-de-la-semence, Mérytnebes ».

La princesse ainsi désignée n'est plus une inconnue depuis que son nom est apparu sur un fragment statuaire signalé au début du siècle dernier, ce qui lui a valu de figurer dans nos répertoires successifs des personnes apparentées aux souverains saïtes [17]. Dernièrement, trois nouveaux témoignages la concernant ont été recueillis, qui ont apporté des informations décisives sur son époque et son rôle. Grâce à une statue naophore fragmentaire à l'effigie d'un certain Horirâa, repérée chez un marchand du Caire en 1960, on a d'abord pu déterminer qu'elle était fille de Psammétique II et sœur d'Apriès [18]. Puis sont venus des objets lui appartenant en propre, deux ouchebtis – dont un complet – parvenus dans des collections privées, qui ont permis de préciser qu'elle était devenue à Héracléopolis une servante de sa divinité principale, Hérishef [19], ce que confirme notre objet en lui attribuant le titre de *ỉm(t)-mtwt*. La présence dans cette ville d'une « musicienne d'Hérishef roi des Deux Terres » portant le même nom [20] pourrait se faire l'écho de sa renommée dans le clergé local, mais il est impossible de vérifier si cette dame lui est bien postérieure et cela peut toujours résulter d'une coïncidence. Peut-être a-t-elle été installée là par Psammétique II, à l'instar d'autres princesses que leurs pères ont destinées à la carrière sacerdotale, ce qui était pour eux une façon de consolider leur autorité là où elles étaient en fonction [21]. Son cas pourrait alors être rapproché de celui d'Ânkhnesnéferibrê, une autre fille de Psammétique II, que son père a envoyée à Thèbes pour être en mesure, le moment venu, de prendre la succession de sa grand-tante, l'adoratrice d'Amon Nitocris [22]. Héracléopolis, importante place stratégique au débouché du Fayoum, viendrait ainsi rejoindre la capitale du Sud sur la liste des villes où le souverain a cherché à conforter sa position en imposant l'une de ses filles au clergé local. Néanmoins, rien ne permet d'exclure que son frère Apriès soit à l'origine de sa promotion dans le personnel d'Hérishef [23].

La princesse se définit sur notre monument comme la fille (*s3t*) d'un personnage auquel le texte se réfère en employant le suffixe masculin *.f* et dont il précise ensuite qu'il l'a élevée (*mnʿ(t).f*). Qu'il soit question de son père charnel ne s'impose pas, le mot *s3t* devant certainement être compris dans un sens métaphorique. Le référent du pronom ne peut être en effet qu'un élément proche de lui, donc soit la personne dont la statue conserve l'image, soit, à la rigueur, l'Osiris qui lui est associé. Indépendamment du caractère insolite que revêtirait l'inscription en admettant la seconde éventualité, on admettra que seule la précédente peut se concilier avec ce que le texte nous apprend sur l'antécédent de *.f*. Ne serait-ce que dans le rôle de celui

17 Voir H. Gauthier, *Livre des Rois d'Égypte*, IV, *MIFAO* 20, Le Caire, 1916, p. 134, 4 ; G. Vittmann, *Orientalia* 44, 1975, p. 386, 9.

18 Monument toujours inédit signalé par H. De Meulenaere, *Le surnom égyptien à la Basse Époque*, Istanbul, 1966, p. 19, fin de la n. 86, et J. Yoyotte, *RdE* 34, 1982-83, p. 148.

19 Voir *ibid.*, p. 145-147.

20 Elle est connue par un fragment de cercueil vendu à Londres, chez Sotheby's, le 13 décembre 1990, lot nº 39 (cat. « Hatshepsut », p. 29 avec ill.).

21 On pense bien entendu aux adoratrices qui se sont succédé à Thèbes depuis Shapenoupet Ire ; voir en dernier lieu T. G. Morkot, dans St. Wenig (éd.), *Studien zum antiken Sudan. Akten der 7. International Tagung für meroitischen Forschungen vom 14. bis 19. September 1992 in Gosen/bei Berlin*, *Meroitica* 15, 1999, p. 194-196. Il y a également l'exemple d'une fille de Néchao II devenue sous son règne « prophète de Neith », sans doute à Saïs ; cf. G. Vittmann, *Orientalia* 44, 1975, p. 378, 2.

22 Comme le précise une fameuse stèle republiée récemment par A. Leahy, *JEA* 82, 1996, p. 145-165 et pl. XII.

23 Cf. J. Yoyotte, *op. cit.*, p. 147.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

qui a élevé la princesse, on imagine déjà mieux un particulier qu'un dieu. Étymologiquement certes, le terme *mnˁ* évoque le fait pour une femme d'allaiter ou de nourrir un enfant[24], ce qui explique qu'il soit déterminé par une, puis deux mamelles. Son sens ne tardant pas à s'élargir, il en vient cependant à être employé à propos d'un homme pour décrire son rôle dans l'éducation d'un enfant, devenant alors synonyme d'« élever » ou « éduquer[25] ». C'est ainsi qu'il sert à désigner celui dont c'est précisément la fonction, autrement dit le précepteur[26]. Il reste seulement à expliquer comment la princesse peut être présentée comme la fille de celui qui l'a élevée, mais cela tient simplement à la façon dont les Égyptiens ont coutume d'assimiler le précepteur à un « père » (*jt*)[27] dont l'élève devient ainsi le « fils » (*sꜣ*) quand il est question d'un garçon[28]. Dans ces conditions, il convient d'ailleurs de se demander si le signalement que la statue donnait de son propriétaire sur sa partie antérieure ne faisait pas explicitement référence à son statut d'éducateur, ce qu'il en reste pouvant être interprété comme le début de *jmy-rꜣ mnˁ(w)*, « directeur des précepteurs », conformément à l'alternative envisagée plus haut[29] qui pourrait ainsi être privilégiée.

Le problème est maintenant de déterminer la raison pour laquelle le monument comporte une mention de la fille de Psammétique II. Sur ce point, l'emplacement qu'elle occupe est en mesure d'apporter un élément de réponse. Sur les statues typologiquement proches de la nôtre, les parties les mieux adaptées pour recevoir des inscriptions sont l'appui dorsal, le pourtour du socle et la bande comprise entre les cuisses du personnage. C'est donc à elles qu'on réserve en priorité les inscriptions les plus importantes, celles qui touchent au fonctionnement même du support et sans lesquelles il ne peut pas remplir convenablement sa mission, en l'occurrence l'indication du propriétaire, les formules d'offrandes ou les textes destinés aux passants. Si la place manque pour joindre un élément jugé moins indispensable comme la mention de la personne qui a fait réaliser le monument, dans l'éventualité où celle-ci ne se confond pas avec le propriétaire, on n'hésite pas alors à le disposer ailleurs, en profitant du moindre espace susceptible de recevoir quelques hiéroglyphes[30]. Or tel est bien le cas de la mention de la princesse qui trouve place dans deux vides laissés entre la figure d'Osiris et les bras du personnage. Deux détails rapprochent en outre ce texte de ceux mentionnant le commanditaire d'une statue. Comme certains d'entre eux, il se limite en effet au seul signalement de l'intéressé, précédé de la mention de son lien avec le bénéficiaire du monument[31]. D'autre part, même

24 Cf. *Wb*. II, 77, 10-11 ; C. H. Roehrig, *The Eighteenth Dynasty Titles Royal Nurse (mnˁt nswt), Royal Tutor (mnˁ nswt), and Foster Brother/Sister of the Lord of the Two Lands (snꜣ/snt mnˁ n nb tꜣwy)*, p. 314.

25 Cf. *Wb*. II, 77, 12.

26 Cf. C. H. Roehrig, *op. cit.*, p. 322 ; R. M. et J. Janssen, *Growing up in Ancient Egypt*, Londres, 1990, p. 123.

27 Cf. H. Brunner, *ZÄS* 86, 1961, p. 90, avec les références antérieures, n. 8 ; H.-W. Fisher-Elfert, *SAK* 11, 1984, p. 335 et 337-338 ; C. H. Roehrig, *op. cit.*, p. 354.

28 Cf. H.-W. Fisher-Elfert, *loc. cit.*

29 Voir, *supra,* n. a.

30 Un exemple dans G. Steindorff, *Catalogue of the Egyptian Sculpture in the Walters Art Gallery*, pl. XXIV et CXIII, nº 154, où, après avoir réparti le signalement du propriétaire et une formule d'offrandes sur le pourtour du socle et l'appui dorsal, on s'est contenté d'un petit espace vacant sur le dessus de la base pour préciser celui qui a fait faire le monument. De cet exemple, on peut aussi rapprocher celui signalé *infra,* n. 35. Ce phénomène est d'ailleurs observable sur les différents types de statues.

31 Des exemples dans H. De Meulenaere, *BIFAO* 62, 1964, p. 161, doc. 17, col. 3, et I. Guermeur, *Les cultes d'Amon hors de Thèbes*, *BEHE* 123, Turnhout, 2005, p. 195, à rapprocher de B. V. Bothmer, *Kêmi* 20, 1970, p. 41 et pl. VI, fig. 1, et d'une autre statue-cube léontopolitaine vendue à Paris, à Richelieu-Drouot, le 7 novembre 1975, et actuellement dans une collection privée en région parisienne.

BIFAO 105 (2005), p. 211-227 Olivier Perdu
Hommage d'une princesse saïte à son précepteur.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

si la princesse n'est qu'une « fille spirituelle » du propriétaire, elle se trouve unie à lui par une relation filiale qui est généralement celle qui rattache le dédicant d'une statue à la personne à laquelle il la destine[32]. Ajoutons que le lieu même où la statue devait prendre place plaide en faveur d'un monument consacré par la fille de Psammétique II. Comme l'indique l'appel adressé aux personnes fréquentant le temple d'Osiris de Naref, l'origine héracléopolitaine de l'objet ne fait guère de doute, cette conclusion s'avérant d'autant moins discutable qu'elle est confirmée par l'implication du serpent Héneb, une divinité propre à la région, dans la menace dont le texte est assorti. Or c'est précisément à Héracléopolis que la princesse exerce ses fonctions sacerdotales, et le titre qu'elle porte sur la statue démontre qu'elle était bien en activité dans la ville au moment où celle-ci a été exécutée.

On peut donc tenir Mérytnebes pour celle qui a fait faire le monument, en voyant dans son geste une manifestation de gratitude à l'égard d'un précepteur dont elle avait apprécié le rôle. Compte tenu de ce qui vient d'être indiqué, il est d'ailleurs possible de préciser que ce n'est qu'une fois installée à Héracléopolis, donc à un moment déjà avancé de son existence, qu'elle a tenu à manifester sa reconnaissance envers celui qui l'a élevée, en lui dédiant une statue dans le sanctuaire de l'Osiris local. Peut-être est-ce même à l'époque d'Apriès que le monument a été réalisé, comme pourrait le laisser imaginer la parenté de son inscription dorsale avec celle de la statue d'Ahmès, dont on sait qu'elle remonte à ce règne. Mais l'objet peut aussi être un peu plus récent et dater du règne d'Amasis, époque à laquelle remontent les premières apparitions dans la statuaire du vêtement que porte le personnage sur son effigie[33], auquel cas il pourrait bien avoir été consacré après la mort de son bénéficiaire[34]. Tout original qu'il soit, cet exemple d'hommage envers un précepteur n'est pas pour autant isolé à la XXVI^e^ dynastie, où il rappelle celui illustré par une statue privée du règne de Néchao II prévue pour le temple de Saïs[35]. Ce monument a en effet été dédié par quatre enfants du souverain, dont le futur Psammétique II, en hommage à un certain Horirâa[36] dont on peut penser qu'il était leur éducateur, ce fait étant au moins établi pour celui qui est devenu roi[37]. Sachant que le personnage ainsi honoré n'est pas mort avant le règne d'Apriès[38], on peut d'ailleurs être assuré que cette marque de gratitude lui a été adressée de son vivant.

Une question toujours en suspens demeure l'identité de celui qui a élevé la princesse et pour lequel elle a consacré l'effigie. Une hypothèse sur le propriétaire de la statue a déjà été proposée. En se fondant sur le fait que des formules écrites sur son appui dorsal se retrouvent

32 Cf. Ramadan EL-SAYED, dans P. Posener-Kriéger (éd.), *Mélanges Gamal Eddin Mokhtar*, I, p. 281-283, ex. 67-83, et 289.

33 Après avoir assimilé ce vêtement à un produit de la mode perse, on a pu ensuite constater qu'il lui était étranger en découvrant des exemples dès la fin de la dynastie saïte ; se reporter aux récents commentaires de V. LAURENT, *RdE* 35, 1984, p. 142-143, et A. LEAHY, *GM* 70, 1984, p. 45.

34 Suivant un phénomène évoqué en introduction ; se reporter aux références réunies, *supra,* n. 2. Ce fait est au moins certain si, comme nous le supposons plus loin, le propriétaire de la statue est à identifier au précepteur Horirâa.

35 Il s'agit de la statue Caire CG 658 au sujet de laquelle on consultera Ramadan EL-SAYED, *BIFAO* 74, 1974, p. 29-44 et pl. VI-VII, et *id.*, *Documents relatifs à Saïs et ses divinités*, p. 93-108, pl. XII-XIII, doc. 7, en ajoutant les observations de K. JANSEN-WINKELN, *MDAIK* 52, 1996, p. 196-199.

36 Cf. Ramadan EL-SAYED, *BIFAO* 74, 1974, p. 34 et 43.

37 Cf. G. VITTMANN, *Orientalia* 44, 1975, p. 378-379 ; *id.*, *Priester und Beamte im Theben der Spätzeit*, p. 121-122.

38 Cf. H. DE MEULENAERE, *Le surnom égyptien à la Basse Époque*, p. 19 ; K. JANSEN-WINKELN, *op. cit.*, p. 199.

BIFAO 105 (2005), p. 211-227 Olivier Perdu
Hommage d'une princesse saïte à son précepteur.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

sur celui de la statue d'Ahmès écrites de façon presque identique avec des signes très semblables, on s'est en effet demandé si le monument n'appartenait pas lui aussi à ce chef militaire qui s'est illustré pendant la campagne nubienne de Psammétique II et dont la carrière s'est poursuivie sous son successeur[39]. Chronologiquement, ce rapprochement est concevable, mais le critère sur lequel il s'appuie n'est pas aussi décisif qu'on serait tenté de le croire. On peut en effet citer deux statues qui appartiennent à des personnages différents alors que les incitations à intervenir qui les accompagnent sont non seulement identiques, mais aussi réparties de la même manière et écrites de la même façon avec des signes semblables[40]. En fait, si un argument peut être avancé en faveur de cette hypothèse, il est plutôt à rechercher dans ce qui subsiste du titre du propriétaire sur le devant de la statue. Conformément à la première éventualité envisagée, il pourrait en effet correspondre au début de *ỉmy-rꜣ mnfyt*, « chef des troupes[41] », qui est précisément le titre principal d'Ahmès[42]. Un obstacle non négligeable s'oppose néanmoins à ce rapprochement : le fait même que le personnage dont on cherche à préciser l'identité se présente comme le précepteur d'une princesse. La difficulté ne tient pas tant à l'absence de témoignages sur l'éventuelle implication du chef des troupes Ahmès dans l'éducation d'un enfant royal, car cela peut toujours être mis sur le compte des aléas des trouvailles. Elle réside plutôt dans le paradoxe d'une relation de maître à élève entre Ahmès et la princesse. En effet, si nous pouvons concevoir qu'un militaire soit chargé de l'éducation d'un prince auquel il peut enseigner l'art de se battre, le maniement des armes et la manière de s'endurcir[43], il est en revanche plus difficile de l'imaginer accomplissant la même tâche auprès d'un enfant du sexe opposé, qui requiert une formation bien différente.

En fait, si nous recherchons un personnage susceptible d'avoir assuré l'éducation de Mérytnebes, un meilleur candidat peut être proposé en la personne d'Horirâa. Cet autre contemporain de la princesse n'est pas seulement connu pour avoir élevé des enfants royaux, en l'occurrence ceux de Néchao II. Grâce à l'un de ses monuments, une statue fragmentaire datée de Psammétique II où figure le nom de la « fille de roi » Mérytnebes avec celui de son frère, le futur Apriès, on sait aussi qu'il avait un lien particulier avec la princesse. Il appartiendra à l'éditeur de cet inédit de déterminer si, comme sur la statue d'Horirâa mentionnant les enfants de Néchao II, la référence à ceux de Psammétique II ne s'explique pas par le fait qu'ils sont à l'origine du monument. Si tel était le cas, l'objet pourrait ainsi être considéré comme un nouveau témoignage de reconnaissance à l'égard d'un précepteur, lequel viendrait confirmer la part prise par Horirâa dans l'éducation des enfants de celui qu'il a lui-même formé. On en déduirait alors qu'après avoir profité de l'enseignement de ce personnage, Psammétique II a cherché à en faire bénéficier ses propres enfants, ce qui permettrait de voir en lui un éducateur particulièrement remarquable.

39 Cf. H. De Meulenaere, *Hommages à Jean Leclant* 4, p. 69, n. 28.

40 Comparer la statue d'*Irt-Ḥr-r.w* (Caire CG 48627) dans J. A. Josephson, M. M. Eldamaty, *Statues of the XXVth and XXVIth Dynasties*, *CGC*, p. 63-64 et pl. 27, et celle de *Ḏd-Ptḥ-ỉw.f-ʿnḫ* (Caire CG 42196) dans G. Legrain, *Statues et statuettes de rois et de particuliers*, III, *CGC*, p. 5 et pl. IV, à compléter par K. Jansen-Winkeln, *BSEG* 21, 1997, p. 16 et 18, n. 4.

41 Voir, *supra,* n. a.

42 Cf. P.-M. Chevereau, *Prosopographie des cadres militaires égyptiens de la Basse Époque*, p. 90.

43 Cf. W. Helck, *Der Einfluss der Militärführer in der 18. ägyptischen Dynastie*, *UGAÄ* 14, Leipzig, 1939, p. 35 et n. 1. Une illustration de cet aspect de l'éducation du prince dans R. M. et J. Janssen, *Growing up in Ancient Egypt*, p. 130 et 131, fig. 47, a.

BIFAO 105 (2005), p. 211-227 Olivier Perdu
Hommage d'une princesse saïte à son précepteur.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net



© O. Perdu

FIG. 1-2. Fragment de statue agenouillée : face et dos.



© O. Perdu

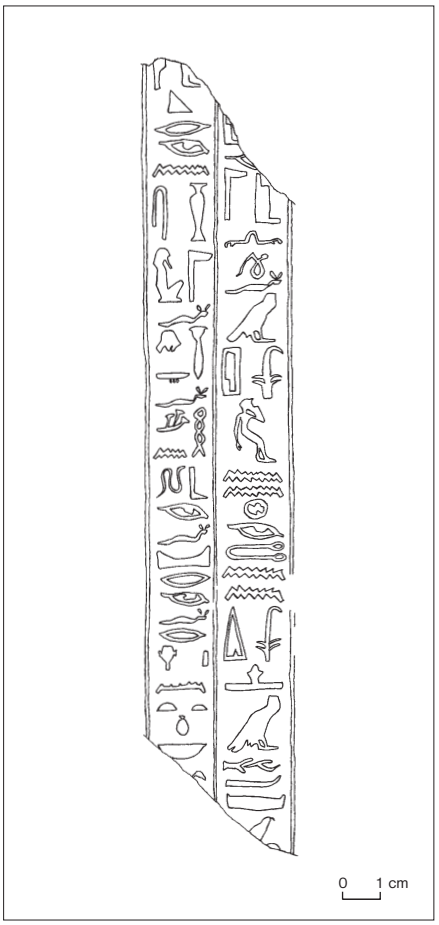
FIG. 3-4. Fragment de statue agenouillée : côtés droit et gauche.

BIFAO 105 (2005), p. 211-227 Olivier Perdu
Hommage d'une princesse saïte à son précepteur.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

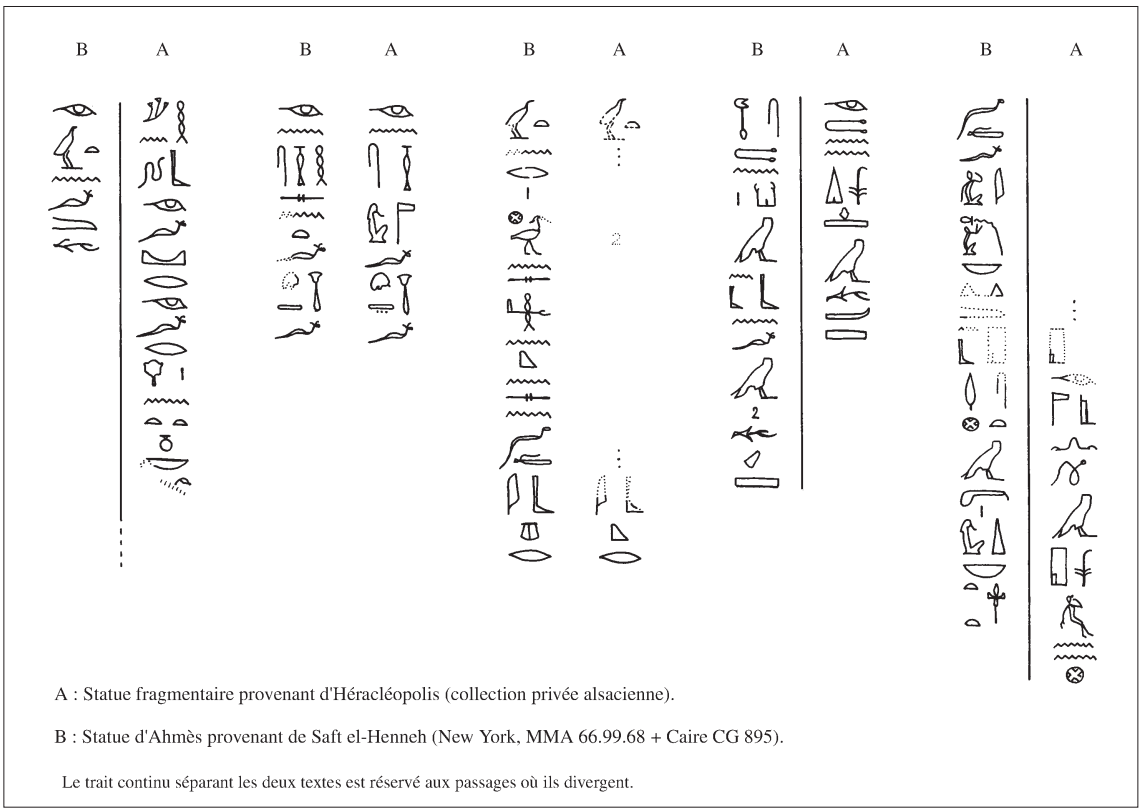


© O. Perdu

5.



6.



A : Statue fragmentaire provenant d'Héracléopolis (collection privée alsacienne).

B : Statue d'Ahmès provenant de Saft el-Henneh (New York, MMA 66.99.68 + Caire CG 895).

Le trait continu séparant les deux textes est réservé aux passages où ils divergent.

7.

FIG. 5. Inscriptions du devant.

FIG. 6. Fac-similé de l'inscription de l'appui dorsal.

FIG. 7. L'appel de l'appui dorsal confronté à celui de la statue d'Ahmès.

BIFAO 105 (2005), p. 211-227 Olivier Perdu
Hommage d'une princesse saïte à son précepteur.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net